



Programme Local de **Prévention des Déchets** **SMICTOM Nord Alsace**

« Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas »
25 octobre 1997 – Grenelle de l'Environnement

Année n+5 - 2023

SOMMAIRE PLPD N+5 2023

RAPPEL : Contexte réglementaire

I. Le territoire du SMICTOM

1.1. La population

1.2. Le programme de prévention

II. Les actions de prévention réalisées dans le cadre du PLPD en 2023

2.1. Axe 1 : évitement de la production des déchets verts et la promotion de la gestion de proximité des biodéchets

2.2. Axe 2 : promotion des gestes éco-responsables

2.3. Axe 3 : éco-exemplarité

III. Résultats sur le gisement de déchets en 2023

IV. Bilan global du PLPDMA

Conclusion

RAPPEL : CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Loi Grenelle 2 (loi n°2010-788 du 12 juillet 2010) : rend obligatoire l'adoption de PLPD aux collectivités en charge de la collecte ou du traitement des déchets ménagers ou assimilés.

- réduction de 7 % des déchets/hab. en 5 ans soit 1,5 % par an
- réduction de 15 % des OMR en enfouissement et incinération en 5 ans

Décret du 10 juin 2015 : définit le contenu des programmes et modalités d'application. La collectivité a pour obligation dans les 2 mois qui suivent l'adoption du PLPD d'informer le Préfet de Région et l'ADEME.

Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte TEPCV : renforce les objectifs du Grenelle

- réduire de 10 % les déchets ménagers (2020)
- réduire de 50 % les déchets admis en installations de stockage (2025)
- porter à 65 % les tonnages orientés vers le recyclage ou la valorisation organique (2025)
- recycler 70 % des déchets du BTP (2020)

Délibération du Bureau en date du 11 mars 2015 : engage le SMICTOM dans une démarche PLPDMA.

Délibération du Bureau en date du 16 mai 2018 : adopte le programme d'actions.

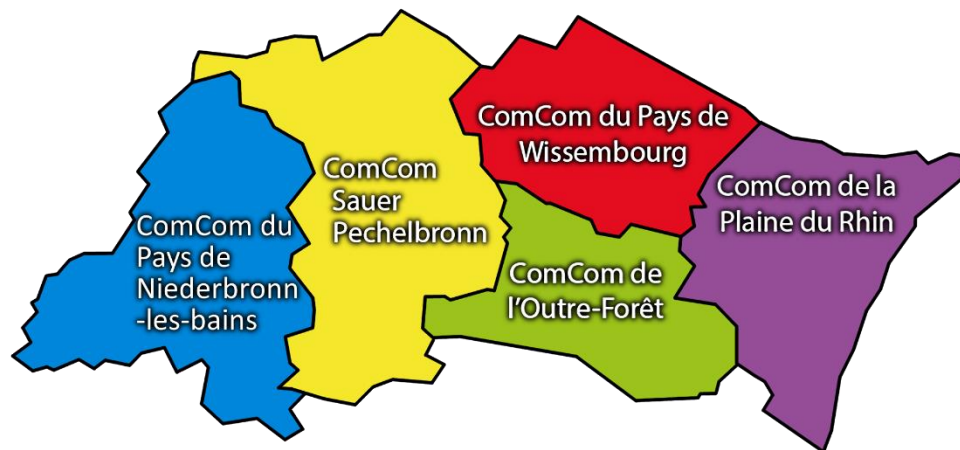


I. Le territoire du SMICTOM

1.1. La population

Le SMICTOM Nord Alsace a pour mission de gérer la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés de 81 communes, soit une population de 91 113 habitants (INSEE 2020), réparties en 5 Communautés de communes :

- La Communauté de communes de l'Outre Forêt (13 communes, 16 184 habitants)
- La Communauté de communes de la Plaine du Rhin (19 communes, 18 430 habitants)
- La Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains (13 communes, 23 395 habitants)
- La Communauté de communes du Pays de Wissembourg (12 communes, 15 710 habitants)
- La Communauté de communes Sauer-Pechelbronn (24 communes, 17 394 habitants)



Aire de compétence du SMICTOM

1.2. Le programme de prévention

L'objectif réglementaire de 10 % de diminution des DMA a été atteint en 2020 avec une baisse de 16 % des déchets ménagers par rapport à 2010 (- 17 % sans les gravats).

En 2017, lors de la phase de diagnostic du PLPD, l'analyse des flux de déchets produits avait permis d'identifier les gisements d'évitement prioritaires :

- les tonnages Ordures Ménagères Résiduelles OMR (**26,7 %** de la totalité des déchets produits)
- la quantité de déchets verts et de bois (**21,7 %** de la production globale de déchets)
- les gravats (**13,1 %** de la production globale de déchets)

La CCES a défini le plan d'action en 3 axes thématiques avec **11 actions** prévisionnelles dont **4** ont été finalement adoptées par la délibération du 16 mai 2018.

| | |
|---|--|
| Axe 1 Evitement de la production de déchets verts et encouragement de la gestion de proximité des biodéchets | Promotion du compostage (individuel, collectif) |
| | Promotion du broyage |
| | <i>Sensibilisation au paillage, jardinage au naturel, subvention poules/poulaillers</i> |
| Axe 2 Promotion des gestes éco-responsables | Promotion Stop-Pub |
| | <i>Opération gaspillage alimentaire (cantines scolaires, supermarchés...)</i> |
| | <i>Promotion eau du robinet</i> |
| | <i>Promotion du mode de consommation plus responsable : opération Caddie-Malin, Repair Café, réparation de vélo...</i> |
| | <i>Réduction des déchets des entreprises : métiers de bouche, professionnels de santé...</i> |
| Axe 3 Eco-Exemplarité | Promotion des éco-manifestations |
| | <i>Organisation du tri des déchets dans services internes</i> |
| | <i>Atelier produits entretien et cosmétique à faire soi-même</i> |

II. Les actions de prévention réalisées dans le cadre du PLPD en 2023

Les membres de la Commission se sont réunis **2 fois en 2023**.

2.1. Axe 1 : évitement de la production des déchets verts et la promotion de la gestion de proximité des biodéchets

- **Subvention des composteurs**
- **Accompagnement à la mise en œuvre des actions PLPD par les Ateliers de la Terre**

Le marché comprend 60 demi-journées d'intervention par an sur une période de 5 ans pour animer stands, ateliers et conférences. En 2023, le SMICTOM a poursuivi l'accompagnement des communes volontaires pour s'engager dans une démarche « zéro déchet ». Cet accompagnement en place depuis 2019 a pour objectif d'aider les communes volontaires à gérer durablement les espaces verts dans le but de réduire leur production de déchets végétaux.
- **3^e promotion de communes engagées « zéro déchet »**

En 2023, neuf communes ont été accompagnées dans leur démarche de réduction des déchets verts : Mothern, Rittershoffen, Cleebourg, Surbourg, Eschbach, Gœrsdorf, Biblisheim, Reichshoffen et Mertzwiller. Chaque commune a bénéficié d'un diagnostic des pratiques en matière de gestion des espaces verts à l'issue duquel des pistes d'actions personnalisées ont été définies.

Les agents d'entretien des espaces verts et les élus référents des neuf communes ont été formés à la gestion différenciée des espaces verts et au « zéro déchet » au jardin. Cette formation comprenant une partie théorique et une partie pratique a été dispensée par Corinne BLOCH des Ateliers de la Terre. Le SMICTOM a également co-organisé deux soirées thématiques grand public par commune volontaire : une conférence « jardinage au naturel, zéro déchet au jardin et permaculture » et une soirée « zéro déchet à la maison » ainsi que des ateliers pratiques sur le compostage.

L'accompagnement se poursuit sur l'année 2024, avec notamment une sensibilisation auprès des associations organisant des manifestations, en partenariat avec EcoManifestations Alsace.

| | Commune | Date |
|--|------------------|-------------|
| Diagnostic des pratiques de gestion des espaces verts dans les communes | Eschbach | 20/06/2023 |
| | Rittershoffen | 22/06/2023 |
| | Cleebourg | 23/06/2023 |
| | Gœrsdorf | 27/06/2023 |
| | Mothern | 29/06/2023 |
| | Mertzwiller | 17/07/2023 |
| | Surbourg | 18/07/2023 |
| | Biblisheim | 19/07/2023 |
| | Reichshoffen | 31/07/2023 |
| Conférences jardinage au naturel, zéro déchet au jardin et permaculture | Seebach | 23/06/2023 |
| | Rittershoffen | 10/10/2023 |
| | Biblisheim | 17/10/2023 |
| | Surbourg | 05/12/2023 |
| | Eschbach | 02/04/2024 |
| | Mertzwiller | 10/04/2024 |
| Ateliers compostage | Altenstadt | 14/04/2023 |
| | Wissembourg | 15/04/2023 |
| | Forstheim | 22/04/2023 |
| | Biblisheim | 20/03/2024 |
| | Eschbach | 23/03/2024 |
| | Mertzwiller | 13/04/2024 |
| Soirée thématique Zéro Déchet à la maison | Langensoultzbach | 03/03/2023 |
| | Mothern | 16/10/2023 |
| | Surbourg | 14/11/2023 |
| | Eschbach | 16/11/2023 |
| | Rittershoffen | 21/11/2023 |
| | Mertzwiller | 22/11/2023 |
| | Biblisheim | 23/11/2023 |

2.2. Axe 2 : promotion des gestes éco-responsables

- **La promotion du STOP-PUB**

Les autocollants sont régulièrement distribués aux mairies et Communautés de communes qui le demandent, ils sont également à disposition des usagers à l'accueil du SMICTOM ou en déchèteries. Les ambassadeurs de la prévention et du tri en distribuent également lors de leur présence sur stands ou lors de leurs sensibilisations sur le territoire.

- **Opération gaspillage alimentaire**

Une animation sur la thématique du gaspillage alimentaire a été développée. Elle est présentée dans les écoles volontaires et sur les stands de sensibilisation.

Les éco-délégués du collège de Mertzwiller ont été sensibilisés aux enjeux du gaspillage alimentaire par les ambassadeurs de la prévention et du tri.



2.3. Axe 3 : éco-exemplarité

- **Organisation du tri des déchets dans les services internes**

Un composteur a été installé au siège du SMICTOM afin de valoriser sur place les déchets de repas et les biodéchets issus de l'entretien des espaces verts. Une sensibilisation à la bonne utilisation du composteur a été dispensée par la Guide composteur du SMICTOM à l'ensemble des agents administratifs.

- **Atelier « produits d'entretien et cosmétiques à faire soi-même »**

Une animation en interne pendant la semaine européenne de réduction des déchets a été organisée. Deux fiches « recettes » ont été rédigées et sont distribuées sur les stands des ambassadeurs de la prévention et du tri.

III. Résultats sur le gisement de déchets en 2023

En 2023, **43 073 tonnes** de déchets ménagers et assimilés (DMA) ont été collectés sur le territoire soit **472 kg/hab.** (- 31 kg/hab. par rapport à 2022).

- **87 %** des déchets sont valorisés (incluant la valorisation énergétique des OMR)
- Réduction globale de la majorité des flux visés, notamment une **diminution des encombrants de 12 %**
- Légère augmentation de la quantité de déchets verts en 2023 par rapport à 2022
- Publication de **5** Mag Info Zéro Déchet au courant de l'année 2023

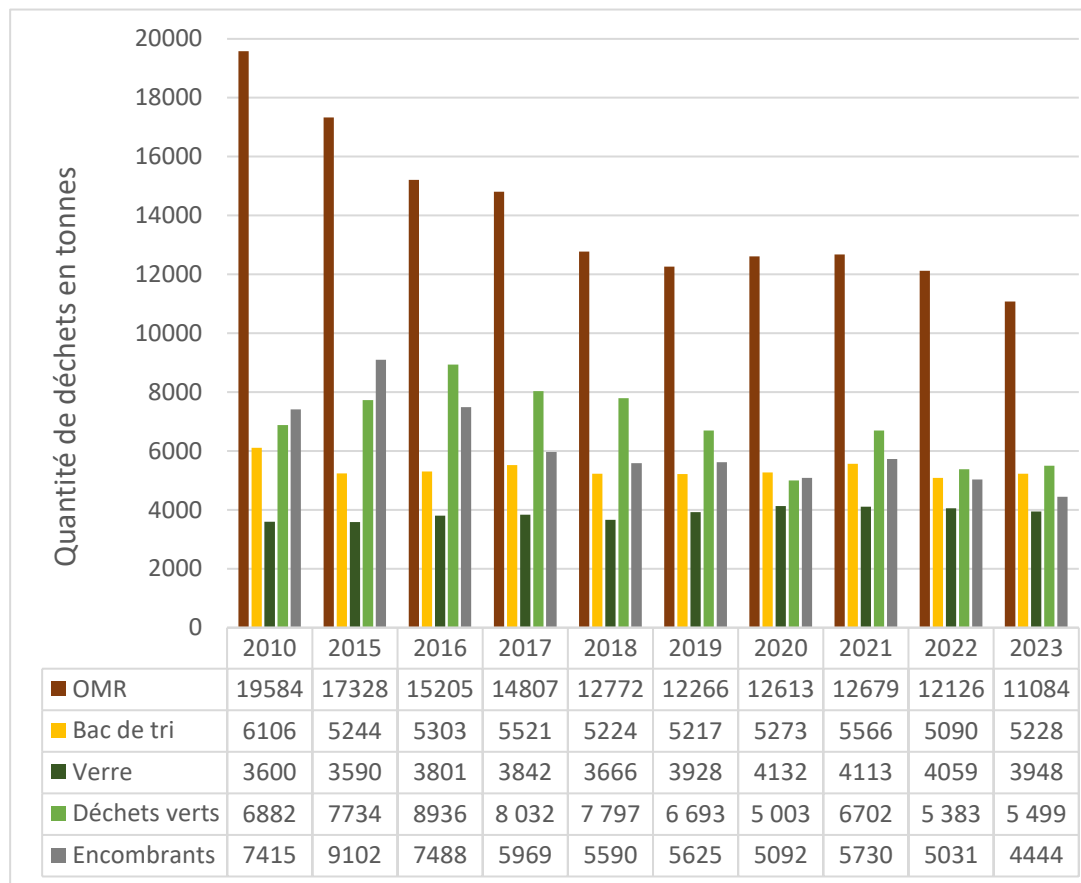
Le SMICTOM Nord Alsace compte sur la mutualisation des efforts et des initiatives pour pérenniser cette tendance à la prévention des déchets et poursuivre les actions de prévention et de sensibilisation sur tout le territoire : défis, stands, ateliers pratiques, conférences, journées broyage, fiches techniques, diffusion régulière du Mag Info Zéro Déchet, etc.

IV. Bilan global du PLPDMA

Le programme Local de Prévention des déchets Ménagers et Assimilés 2018-2023 du SMICTOM Nord Alsace a été adopté en mai 2018. Il a pour but de répondre localement aux objectifs réglementaires en matière de prévention des déchets, notamment la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte et son objectif de réduction de la quantité de DMA de 10 % entre 2010 et 2020.

Cet objectif a été atteint en 2020 puisque la quantité de DMA produits sur l'aire du SMICTOM a diminué de 16 % entre 2010 et 2020 (et de 22 % entre l'année du diagnostic, 2016 et la fin du PLPDMA, 2023).

Concernant les flux majoritaires, les évolutions des quantités collectés entre 2016 et 2023 sont les suivantes :



Ordures ménagères résiduelles : - 27 %

Déchets verts : - 38 %

Encombrants en déchèterie : - 41 %

Les actions menées sur les 6 dernières années ont ainsi été bénéfiques pour la diminution des déchets ménagers et assimilés. Elle seront reconduites dans le prochain PLPDMA.

La mise en place du contrôle d'accès en déchèterie et de la redevance incitative sur le territoire a contribué à ces résultats positifs.

| | |
|--|--|
| <p style="text-align: center;">Axe 1</p> <p style="text-align: center;">Évitement de la production de déchets verts et encouragement de la gestion de proximité des biodéchets</p> | <p>Promotion du compostage individuel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plus de 2 100 composteurs individuels ont été subventionnés sur l'ensemble du territoire. • Plus de 220 agents et élus locaux ont été formés à la gestion intégrée des espaces verts. • Près de 70 ateliers et soirées thématiques sur le compostage et le jardinage au naturel ont été organisées, elles ont rassemblé près de 1 100 participants. • Deux animations sur le compostage ont été développées pour les stands de sensibilisations ou les ateliers scolaires. • Une affiche de sensibilisation à la bonne pratique du compostage a été éditée et est distribuée aux mairies, communautés de communes et sur les stands. |
| | <p>Promotion du broyage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des journées de broyage de végétaux ont été organisées dans les communes volontaires. • Une édition spéciale du Mag info zéro déchet a été éditée. • Des communications récurrentes sur le sujet sont publiées sur le site internet et la page Facebook du SMICTOM Nord Alsace. • 29 communes ont été accompagnées à la réduction des déchets verts avec Les Ateliers de la Terre. |
| | <p>Sensibilisation au jardinage au naturel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Près de 70 ateliers et soirées thématiques sur le compostage et le jardinage au naturel. ont été organisées, elles ont rassemblé près de 1 100 participants. • Une édition spéciale du Mag info zéro déchet a été éditée. • Des communications récurrentes sur le sujet sont publiées sur le site internet et la page Facebook du SMICTOM Nord Alsace. |

| | |
|---|--|
| <p>Axe 2</p> <p>Promotion des gestes éco-responsables</p> | <p>Promotion du Stop-Pub</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réédition d'autocollants Stop-Pub et distribution régulière dans chaque mairie, communauté de communes et stand. |
| | <p>Opération gaspillage alimentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'une animation sur la thématique du gaspillage alimentaire présentée dans les écoles volontaires et sur les stands de sensibilisation. • Sensibilisation des éco-délégués des collèges volontaires et diagnostics dans les cantines demandeuses. |
| | <p>Promotion du mode de consommation plus responsable</p> <ul style="list-style-type: none"> • Edition de 28 « Mag Info Zéro Déchet ». • Edition du Guide de la consommation responsable consultable en ligne. • Des communications sur le sujet sont publiées sur le site internet et la page Facebook du SMICTOM Nord Alsace. • Une animation scolaire a été développée. • Développement d'un atelier de création de tawashi et furoshiki avec des vêtements usés. L'animation a été présentée en interne lors d'une édition de la SERD et est présentée dans les écoles volontaires et sur les stands de sensibilisation. |
| | <p>Promotion de l'eau du robinet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des communications sur le sujet sont publiées sur le site internet et la page Facebook du SMICTOM Nord Alsace. • La thématique est abordée dans les animations et les supports de la précédente action. |
| | <p>Réduction des déchets des entreprises</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les professionnels de santé et de la restauration des communes les plus peuplées ont été sensibilisés au tri et à la réduction de leurs déchets. |

| | |
|---|---|
| <p>Axe 3</p> <p>Éco-exemplarité</p> | <p>Promotion des éco-manifestations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Environ 150 associations ont été sensibilisées par EcoManifestations Alsace. |
| | <p>Organisation du tri des déchets dans les services internes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tous les agents du SMICTOM Nord Alsace ont été sensibilisés à l'extension des consignes de tri par les ambassadeurs de la prévention et du tri. • Des bacs de tri ont été installés dans les déchèteries. |
| | <p>Ateliers « produits d'entretien et cosmétiques » à faire soi-même</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement d'un atelier de création de produit multi-usage et de tablettes de lave - vaisselle avec des produits minimalistes. L'animation a été présentée en interne lors d'une édition de la SERD. • Edition de deux fiches « recette » en ligne sur le site internet du SMICTOM et distribuées lors des stands. |